



ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE
ASSEMBLY OF EUROPEAN REGIONS
VERSAMMLUNG DER REGIONEN EUROPAS
ASAMBLEA DE LAS REGIONES DE EUROPA
ASSEMBLEA DELLE REGIONI D'EUROPA

Strasbourg, le 8 mars 2002
Original anglais

Communiqué de l'ARE

**Présentation de la position de l'ARE sur la Convention européenne
à Valéry Giscard d'Estaing**

L'ARE souhaite suivre les travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe et y participer, en tant qu'organisation représentative des régions de l'Union européenne mais également des pays européens candidats à l'adhésion. Elle espère aussi, aux côtés d'autres organisations politiques telles que le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), jouer un rôle important dans le forum de concertation mis en place par la Convention.

"L'ARE insiste pour que la Convention prenne pleinement en compte le statut juridique des Régions européennes", a expliqué Liese Prokop, Présidente de l'ARE*, dans son intervention auprès de Valéry Giscard d'Estaing, Président de la Convention. Pour l'ARE, le cadre institutionnel européen doit établir une Europe des régions comme troisième niveau de gouvernement.

A l'occasion d'un débat organisé par le CCRE entre des représentants des organisations régionales et locales et Valéry Giscard d'Estaing (7 mars 2002 à Valence, Espagne), Liese Prokop a demandé qu'une distinction soit faite entre les compétences exécutives et législatives – une question étroitement liée à celle d'un catalogue des compétences.

Les autres thèmes de discussion étaient :

- la répartition des compétences selon le principe de subsidiarité,
- le droit de saisine de la Cour européenne de justice sur le principe de subsidiarité,
- l'élargissement et un traité constitutionnel : nécessité d'une représentation appropriée des régions et de leurs citoyens dans les processus de décision,
- les régions comme partenaires directs de la politique de cohésion : un nouveau scénario, pour une future politique de cohésion, fondé sur les principes de décentralisation, de compétitivité et de subsidiarité accrues.

* *Liese Prokop est Vice-Ministre Présidente du Land Niederösterreich (A)*

Document intégral disponible auprès du Secrétariat Général de l'ARE

Fondée en 1985, l'ARE est une organisation politique des régions en Europe et le porte-parole de leurs intérêts au niveau européen et international. Sa vocation : rassembler les régions d'Europe pour leur permettre d'être, ensemble, acteurs de la construction et de l'intégration européennes. L'ARE compte parmi ses membres 250 régions de 25 pays européens et 12 organisations interrégionales.

Contacts ARE :

Klaus Klipp, Secrétaire Général (tél. +33 3 88 22 74 40), Stéphanie Poirel ou Araceli Gómez, Commission Affaires institutionnelles (tél. +33 3 88 22 74 33 ou 45), E-mail infopresse@are-regions-europe.org - Site web : www.are-regions-europe.org

Immeuble Europe, 20 place des Halles, F – 67054 STRASBOURG Cedex (France)

Téléphone (+33) 3 88 22 07 07 – Téléfax (+33) 3 88 75 67 19

E-mail : secretariat@are-regions-europe.org ou infopresse@are-regions-europe.org